

## **petite enfance - enfance - éducation**

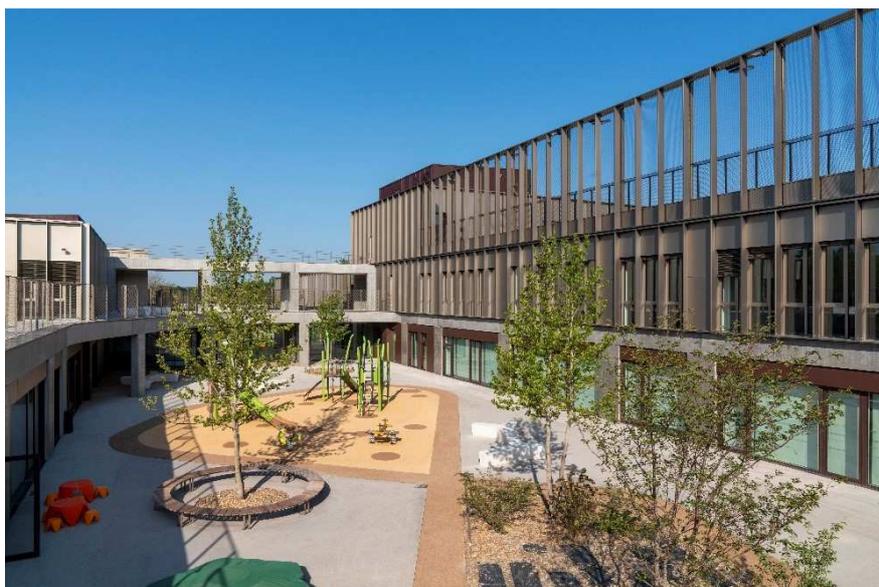
### **Le pôle éducatif Simone-Veil, un nouvel équipement public au cœur de La Courrouze**

**Le pôle éducatif Simone-Veil a ouvert à la rentrée 2022 à La Courrouze (Rennes). Nouvel équipement publique dédié à l'éducation, à l'enfance et à la petite enfance, il réunit, dans un bâtiment unique en son genre, une crèche, une école maternelle, une école élémentaire, un centre de loisirs et un pôle d'éducation physique et sportive. Il a demandé un investissement de 21,3 millions d'euros financés par la Ville de Rennes. La Caf a participé à son financement à hauteur de 658 600 €.**

Le pôle éducatif Simone-Veil propose aux habitants du quartier une offre éducative complète, de la petite enfance à l'école primaire. Environ 160 enfants, qui étaient principalement scolarisés dans les écoles Champion-de-Cicé et Marie Pape-Carpantier l'an dernier, y ont fait leur rentrée jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022. Ils ont rejoint des classes de la petite section de maternelle au CM2, en élémentaire. Une filière bilingue breton-français y a été ouverte dès la rentrée.

La vocation du pôle éducatif est d'accueillir les enfants de La Courrouze en regroupant sur le même site :

- L'école primaire, qui comprend une maternelle de 7 classes et 9 classes d'élémentaire, soit, à terme, environ 400 enfants ;
- L'établissement d'accueil de la petite enfance (crèche) d'une capacité de 64 places ;
- Le centre de loisirs et d'accueil pour les temps péri- et extra-scolaires ;
- Le pôle restauration pour les enfants et le personnel ;
- La salle d'évolution sportive et un plateau sportif extérieur qui sera, à terme, être ouvert aux associations du quartier.



## **Un bâtiment unique en son genre...**

Le bâtiment s'inscrit au cœur de l'éco quartier de La Courrouze, qui accorde une grande place à la nature (le Bois Habité, le Parc Équipé, le Parc du Mur, les Jardins des Plates-Formes...). Il a été conçu le cabinet d'architecture Brenac & Gonzalez & Associés (Paris), qui en a assuré la maîtrise d'œuvre.

## **... dans son architecture**

Le bâtiment s'élève sur 3 niveaux et présente une superficie de 6 300 m<sup>2</sup> auxquels s'ajoutent les 3 890 m<sup>2</sup> d'aménagements extérieurs : 3 cours, un jardin dédié à la crèche et le plateau sportif.

D'un point de vue technique, il est conçu structurellement par un socle rez-de-chaussée en béton et des étages en menuiseries et bardages métalliques. L'ensemble du rez-de-chaussée est habillé d'un mur maçonné en pierre, en référence aux murs des anciennes cartoucheries.

Il adopte une démarche environnementale durable et a été conçu pour atteindre une bonne et sobre performance énergétique.

Il est pourvu d'une installation de production photovoltaïque pour l'autoconsommation et de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire. Il est équipé d'une ventilation double flux. Les besoins bioclimatiques ont été optimisés (-30% par rapport à la réglementation thermique) et les consommations d'énergie sont divisées par deux par rapport à cette même réglementation. Par exemple, des détecteurs de présence conditionnent l'éclairage (LED) dans les espaces de circulation.

En voici le parti pris architectural, tel que présenté par l'agence :

"Bénéficiant de cette situation exceptionnelle, le parvis de l'équipement s'ouvre sur la voie piétonne paysagée, au Sud de la parcelle.

Cet espace en creux, protégé, signale l'entrée principale et la présence d'un hall traversant, baigné de lumière. Ce lieu central, à l'ambiance chaleureuse accueille enfants et parents, il est animé par un grand escalier ouvert qui permet aux enfants de l'école élémentaire de rejoindre directement leur cour située au 1er étage.

Le hall se prolonge par une galerie centrale, véritable colonne vertébrale de l'équipement, elle liaisonne l'ensemble des programmes du pôle éducatif, maternel et élémentaire.

Placée entre la cour de récréation de la crèche et celle de la maternelle, ce passage est bien plus qu'une simple circulation c'est un lieu de rencontre, d'échange, de convivialité, pouvant accueillir des expositions, il complète et prolonge l'espace d'accueil.

Le Pôle sportif est à la fois accessible depuis l'école, il bénéficie aussi d'un accès indépendant qui s'ouvre sur le parc afin de lier le site au nouvel équipement

Par un fonctionnement rigoureux, des espaces intérieurs de qualité et des espaces partagés généreux, lisibles et lumineux, nous avons souhaité offrir une image architecturale douce qui s'intègre pleinement dans le nouveau quartier-paysage.

Le socle du projet est traité en grès, dont la couleur rouge renvoie aux murs des anciennes cartoucheries dans le parc. Ce matériau donne également une image de protection, de sécurité comme une enceinte. Ainsi, le projet s'inscrit dans son site, dans son histoire. Des volumes métalliques, rythmés par un ordre vertical et tramés par des réglets d'aluminium, viennent compléter la volumétrie générale et l'identité du nouvel équipement".



## **... et ses usages**

Le pôle éducatif a la particularité de mutualiser des espaces destinés aux enfants et aux professionnels des Directions Petite Enfance et Éducation - Enfance de la Ville de Rennes ainsi qu'aux personnels de l'Éducation nationale :

- Des locaux communs pour faciliter la mise en place de projets éducatifs partagés : espace parents, salle de motricité et espace sportif, bureau médical, bibliothèque, potager ;
- Un pôle restauration commun crèche-école. La mutualisation de la cuisine entre la crèche et l'école se fait sur un schéma classique : un cuisinier de la Ville interviendra pour la préparation des repas de la crèche ; une correspondante de restauration interviendra pour la restauration scolaire (remise en température des plats préparés par la cuisine centrale municipale). Le stockage de l'épicerie sera mutualisé au sein d'une réserve sèche ou des chambres froides ;
- Des locaux de travail communs : vestiaires des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM) et de la crèche, tisanerie - salle de repos pour les professionnels, buanderie - lingerie.

Ces mutualisations engendrent bien évidemment des économies d'échelle sur les coûts d'exploitation : équipements techniques, consommations d'énergie, personnels, entretien des espaces...

La valorisation des déchets fait également l'objet d'une démarche globale : compostage commun, mise en place du tri sélectif dans tout l'établissement, développement d'activités de jeux avec du matériel recyclé...

## **Un projet pédagogique au service d'un parcours éducatif partagé**

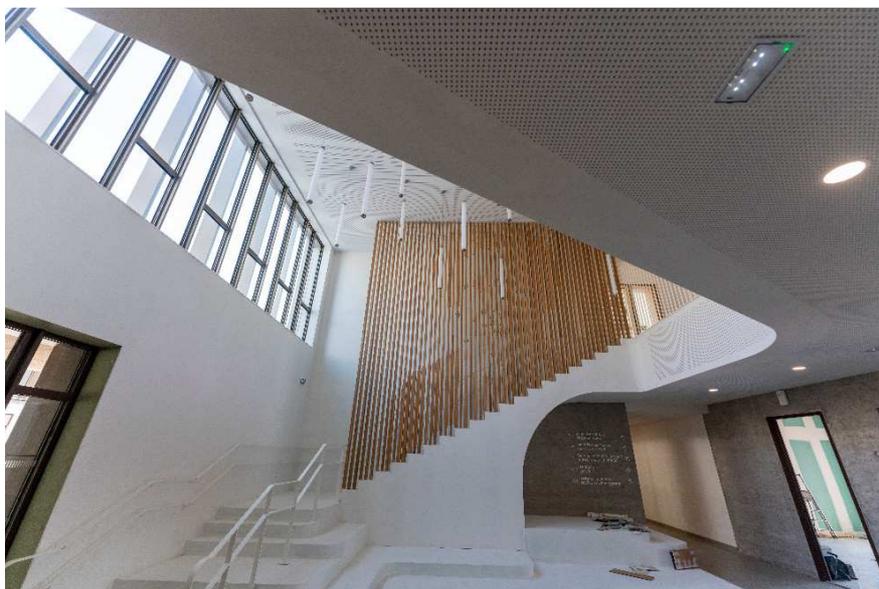
Les acteurs du pôle, crèche, école et accueil périscolaire, ont travaillé à un projet éducatif partagé qui et l'accent sur :

- Des objectifs pédagogiques partagés : développer la confiance en soi, favoriser la motricité de l'enfant et l'éveil des sens, créer des repères et une continuité entre la crèche et l'école...
- Des usages communs de la salle de motricité pour les enfants de la crèche et de Petite section ;
- Des temps partagés autour du livre avec l'intervention des professionnels de la bibliothèque de quartier pourront être créés ;
- La découverte des potagers de la crèche et de l'école : activité qui peut être partagée avec l'école, le périscolaire (étude des saisons et plantations partagées) et associer les familles : apports de graines et de plans, participation à la gestion des potagers avec les enfants ;
- Des actions culturelles communes, en lien avec l'Antipode ou la ferme de la Taupinais ;
- Le développement de partenariats pour une ouverture au monde et à la nature.
- Le partage de moments collectifs conviviaux ;

- Le développement de temps d'immersion pour les plus grands de la crèche dans les classes de petite section pour favoriser une entrée à l'école en douceur ;
- Le soutien à la parentalité par des actions communes crèche-école ;
- L'usage par les familles d'un espace parents mutualisés pour organiser des temps conviviaux ou des réunions (préparation des conseils de crèche ou d'école) ;

Les relations sont étroites avec l'Éducation nationale pour :

- Préparer l'accueil des enfants, de l'école à la crèche ;
- Initier des partenariats ;
- Répartir les tâches des agents techniques ;
- Partager des temps d'échanges favorisant l'interconnaissance et la découverte des métiers de chacun.




---

### **Carte scolaire : d'où viennent les élèves de l'école primaire ?**

Le travail sur la nouvelle carte scolaire a été mené en étroite concertation avec :

- l'Audiar, qui a été missionnée par la Ville pour l'appuyer techniquement ;
- l'Éducation nationale, avec laquelle des échanges réguliers ont eu lieu ;
- les parents d'élèves, habitants et les acteurs associatifs du quartier, qui ont participé à des ateliers de consultation sur les trajets domicile-école.

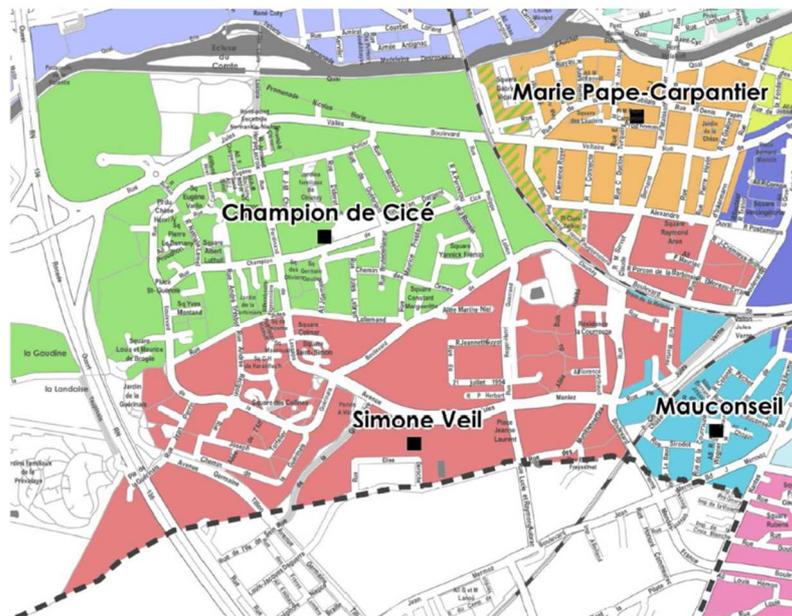
Ainsi, le périmètre scolaire, adopté par les élus de la Ville de Rennes en décembre 2021, définit que :

- Les voies situées au sud du périmètre du groupe scolaire Champion de Ciccé (sud de la rue Jules-Lallemand) sont rattachées au Pôle éducatif Simone-Veil.
- Pour le secteur de l'école primaire Mauconseil, seule une partie de la rue Claude-Bernard est rattaché au pôle ; le reste du secteur Mauconseil est inchangé.
- Une partie du périmètre de l'école primaire Marie Pape-Carpantier a rejoint Simone-Veil. L'ouest du périmètre passe en double sectorisation, laissant ainsi le choix aux familles qui habitent dans ces zones de scolariser leur enfant soit au sein du groupe scolaire Champion-de-Ciccé, soit au sein de l'école primaire Marie Pape-Carpantier.
- Le secteur de Guines, qui va prochainement accueillir de nouveaux logements, a été rattaché à Simone-Veil.

Pour compléter ce dispositif, il a été proposé aux familles qui dépendraient désormais du Pôle Éducatif Simone-Veil, et dont les enfants sont actuellement scolarisés dans d'autres établissements, de pouvoir terminer leur cycle au sein de leur établissement actuel.

Pour rappel : le site internet de la Ville de Rennes permet aux parents, à partir de leur adresse, de déterminer leur école de secteur.

Des ajustements de la carte scolaire pourront avoir lieu dans les années à venir pour accompagner l'évolution démographique du secteur.



Rappel du périmètre Simone Veil voté en Conseil Municipal du 6 décembre 2021

---

## **La crèche : un nouveau bâtiment d'accueil de la petite enfance géré par la Ville de Rennes**

La crèche, qui figure parmi les plus grandes de la Ville, est la 18<sup>e</sup> structure d'accueil de la petite enfance à Rennes. Elle a ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour 32 enfants.

Sa capacité d'accueil est de 64 enfants, équivalent temps plein. Les enfants sont répartis en 4 unités d'âges mélangés (de 2 mois et demi à 3 ans) de 16 enfants chacune.

Les enfants sont accueillis tous les jours en accueil régulier ou occasionnel, de 7h30 à 19h, du lundi au vendredi. À terme, 2 places seront réservées à l'accueil d'urgence.

La tarification aux familles se base sur le modèle Prestation de Service Unique pour répondre au plus près de leur besoin.

26 professionnels, tous agents de la ville, y travaillent au quotidien :

- 1 infirmière puéricultrice, responsable d'établissement
- 1 éducatrice de jeunes enfants, responsable adjointe
- 2 éducatrices de jeunes enfants
- 10 auxiliaires de puériculture
- 7 assistantes petite enfance
- 2 adjoints techniques
- 1 assistant administratif à 60%
- 1 cuisinier (DMA)

D'autres professionnels interviennent ponctuellement :

- 1 médecin qui intervient sur la crèche et le groupe scolaire (école maternelle) avec un bureau mutualisé sur le site
- 1 psychologue

La crèche est conçue sur 2 niveaux (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage) sur une surface de 1173 m<sup>2</sup>. Elle jouit d'un jardin de 500 m<sup>2</sup> et d'une terrasse de jeux de 60 m<sup>2</sup> à l'étage. Plusieurs salles d'activités sont dédiées aux enfants : une salle peinture, une salle jeux d'eau, une salle éveil et une salle de motricité.



---

## **Pôle éducatif Simone-Veil : rappel de la programmation**

Le pôle éducatif Simone-Veil se compose :

- des locaux propres au groupe scolaire :
  - bureaux, salle des maîtres, bibliothèque - centre de documentation, salle d'activités servant au CALM et au centre de loisirs, locaux techniques et de rangement de fournitures scolaires, blocs sanitaires ;
  - le pôle maternelle : 7 classes, 3 ateliers, 2 dortoirs, une salle de motricité et les blocs sanitaires enfants/adultes associés ;
  - le pôle élémentaire : 9 classes, 4 ateliers et les blocs sanitaires enfants/adultes associés ;
  - le pôle éducation physique et sportive : salle d'évolution sportive associée à un plateau sportif extérieur ;
- des locaux propres à la crèche :
  - l'accueil collectif composé de 4 unités (associées par 2) ;
  - les locaux d'activité (salle de motricité et de restauration, 2 ateliers, une pièce jeux d'eau) ;
  - les locaux logistiques ;
- des locaux mutualisés à l'école et à la crèche :
  - l'accueil ;
  - la salle de motricité (rez-de-chaussée) qui sera principalement réservée aux enfants de la crèche et aux classes TPS/PS ;
  - le pôle restauration pour la crèche, la maternelle, l'élémentaire et le personnel ;
  - un espace parents ;
  - le bureau médical ;
  - une salle de réunion
  - les locaux du personnel et les locaux techniques ;
- des espaces extérieurs :

- une cour pour le pôle maternel ;
- une cour pour le pôle élémentaire ;
- un jardin et une terrasse pour la crèche ;
- un espace potager mutualisé ;
- un plateau sportif.

---

## **La Courrouze**

La Zac de La Courrouze s'étend sur d'anciens terrains d'industrie militaire entre Saint-Jacques-de-la-Lande et le sud-ouest de Rennes (115 hectares). Elle offre l'exemple d'une opération de renouvellement urbain intercommunale (Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande) d'une ampleur exceptionnelle.

Il s'agit de créer un nouveau quartier, en lien avec ses voisins tout en respectant et en valorisant le patrimoine bâti et végétal de cette ancienne friche où la végétation s'est développée au sein des halles industrielles désaffectées.

Avec 40 hectares d'espaces verts, et en connexion avec le secteur de La Prévalaye, le quartier de La Courrouze se développe avec de fortes ambitions de qualité environnementale : récupération des eaux pluviales, gestion différenciée des espaces verts et gestion forestière, panneaux solaires obligatoires, performance énergétique, gestion des déchets, etc..

---

## **82 millions d'euros pour le patrimoine scolaire rennais (2021-2027)**

Au total sur la période 2021-2027, plus de 82 millions d'euros d'investissements sont programmés pour le patrimoine scolaire à Rennes.

La Ville de Rennes poursuit son programme d'investissements dans les écoles publiques afin d'accompagner la progression du nombre d'élèves amorcée sur son territoire depuis une dizaine d'années. D'ici la fin 2024, trois nouveaux groupes scolaires seront construits : Simone Veil au cœur du quartier de La Courrouze, Toni Morrison sur le secteur Europe-Rochester et Miriam Makeba sur le quartier Baud-Chardonnet.

Au-delà de ces grands investissements, la Ville de Rennes consacre également un budget de 1,4 millions d'euros chaque année pour des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation du patrimoine scolaire.

Enfin, engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition vers un territoire "post-carbone", la Ville de Rennes réalise chaque année des travaux dans les écoles visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires existants et à végétaliser des cours d'écoles. Il s'agit également d'adapter les espaces aux nouvelles pratiques pédagogiques et au confort de tous, élèves comme personnels.

### **Nouveaux groupes scolaires**

Après la livraison du pôle éducatif Simone Veil à la rentrée 2022, deux nouveaux groupes scolaires seront livrés d'ici 2024 :

### ***Groupe scolaire Toni Morrison :***

Situé sur le quartier Europe-Rochester, il sera composé de 14 classes, et bénéficie de financements de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et de la Région dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Rennes Métropole. Coût prévisionnel : 15 millions d'euros.

### ***Groupe scolaire Miriam Makeba :***

Situé sur le quartier Baud-Chardonnet, ce groupe scolaire sera composé de 12 classes. Voir le projet sur ce lien. Il est à noter que, pour l'heure, le groupe scolaire Marcel Pagnol accueille les enfants des familles résidant dans la ZAC Baud-Chardonnet, ainsi que ceux des familles riveraines du boulevard de Vitré et de l'avenue du Général Leclerc. Le groupe scolaire Marcel Pagnol a bénéficié de travaux ces dernières années. Coût prévisionnel : 13,5 millions d'euros.

crédit des photos: Arnaud Loubry - Rennes Ville et Métropole et Brenac & Gonzalez

Service de Presse Rennes  
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34  
[Espace Presse](#)

